



La DERMATOLOGIE se situe dans le bâtiment CÉZANNE au 4^{ème} étage (entrée Ouest).

Pour accéder au service de Dermatologie à partir du hall principal - 3 options :

OPTION 1

Empruntez l'ascenseur (B) situé au bout du hall à gauche du grand escalier.

Montez directement jusqu'au 4^{ème} étage.

Une fois arrivé(e), poursuivez tout droit sur quelques mètres.

Le service de dermatologie se situe sur votre gauche.

OPTION 2

Dès votre entrée dans le hall, empruntez l'un des 2 ascenseurs (A) situés aussitôt sur votre gauche.

Montez jusqu'au 1^{er} étage.

Traversez le long couloir situé face à la sortie de l'ascenseur (Aile Jacques de la Roque/Chirurgie).

Traversez la passerelle vitrée pour accéder au bâtiment Cézanne.

Empruntez l'un des 4 ascenseurs (C) et montez jusqu'au 4^{ème} étage.

OPTION 3

Empruntez le grand escalier situé au fond du hall.

Traversez la passerelle vitrée située à quelques pas sur votre droite afin d'accéder au bâtiment Cézanne.

Poursuivez jusqu'aux 4 ascenseurs (C) puis montez jusqu'au 4^{ème} étage.